



Conditions générales de garantie pour les téléphones de secours GSM INFOPY.

La période de garantie standard est calculé à partir de la date de livraison au premier utilisateur final en tant que nouvel appareil (période de garantie).

Un utilisateur est exclusivement une personne ou société, qui acquiert ce produit pour sa propre utilisation et non pour une revente ultérieure.

Garantie vice fabrication constructeur : 2 ans. La garantie accessoires, ex : batterie. : 6 mois.

La prise en charge sous garantie assure la prise en charge pour réparation, ou remplacement des pièces défectueuses ou bien un échange aux caractéristiques et performances équivalentes, sans coûts supplémentaires. Une intervention durant la période de garantie ne signifie pas une extension, ni un redémarrage de la période de garantie.

En cas de panne, veuillez nous contacter, en jour ouvré, au 02 98 92 22 22 , ou par mail à infopy@infopy.fr.

Du lundi au vendredi 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

En cas de panne avérée, il vous sera attribué un numéro de dossier.

Il vous sera demandé : votre facture d'achat.

N'oubliez pas d'indiquer le numéro de série indiqué sur l'appareil.

Termes et conditions de garantie pour le retour atelier :

L'expédition vers nos ateliers est à la charge du client. Le téléphone doit être soigneusement emballé et envoyer à l'adresse suivante :

INFOPY – 34 rue François LE ROY – 2900 QUIMPER.

Attention : les réceptions de téléphone défectueux, sans numéro de dossier, ne seront pas traiter. Ils resteront un mois à disposition du client en nos locaux. Passé cette période, ils seront détruits.

La garantie n'est pas valable dans les cas suivants :

Dommages ou destructions dus à des cas de force majeure ou à des influences environnementales (humidité, choc électrique, poussière, etc.)

- Mauvais stockage ou fonctionnement, les éléments manquants mis en évidence par un logiciel défectueux ou une installation défectueuse.

- Dommages causés par l'ouverture par une personne non autorisée.

- Dommages mécaniques, non causés par des dommages cachés au transport.

- Mauvaise utilisation du client.

- Réparation sur toute unité dont le numéro de série a été retiré.

- Si l'une des exclusions ci-dessus s'applique, INFOPY se réserve le droit de soumettre au client les frais correspondants.

- Le client veille à ce que l'unité défectueuse soit correctement emballée dans son emballage d'origine. Aucune responsabilité n'est engagée pour la perte d'utilisation ou les dommages consécutifs. Les dommages causés par un emballage inadéquat sont la responsabilité de l'expéditeur.